

À mort, les handicapés !

Mes chers amis lecteurs et lectrices,

Une personne handicapée réellement inapte à l'emploi qui n'a aucun support de sa famille se voit un vrai fardeau pour la société québécoise. Par nos impôts, nous devons subvenir à tous ses besoins : maintien à domicile, soutien au revenu (aide sociale), équipements spécialisés, etc. Vous ai-je dit que j'étais lourdement handicapé ? Il est facile de penser qu'un tout croche dans son fauteuil motorisé comme moi ne sert à rien, qu'il est impotent, qu'il fait pitié. Il est facile de croire que je suis inutile.

Ne jouons pas à l'autruche. Tout comme moi, vous savez que collectivement, c'est ce que nous pensons mais dans les faits, il en est tout autrement. Les personnes handicapées sont des créatrices d'emploi et de véritables vaches à lait. Nous faisons vivre des centaines de milliers de personnes à travers le monde. Pensons à des compagnies comme Invacare, Hoyer, Everest & Jennings. Pensons également à tous les fabricants de pièces pour les appareils spécialisés. Pensons aux préposés aux bénéficiaires, pensons même aux architectes qui conçoivent les adaptations dans les lieux publics et j'en passe. L'argent dépensé au nom des personnes handicapées se compte en millions, voire en milliards. Notre contribution n'a pas à être mise en doute. Mais qu'en est-il réellement du quotidien d'une personne lourdement handicapée et réellement inapte à l'emploi ?

Si cette personne n'est pas une guerrière dans l'âme, elle se verra mourir sans avoir touché à une once de liberté. Elle vivra de l'aide sociale, sous le seuil de la pauvreté, les magasins à un 1\$ seront pour elle le moyen subsistance par excellence, elle rêvera devant les écrans plasma. Malheureusement, pour toucher à un peu de liberté, elle devra affronter les créanciers. Cela n'est qu'une infime partie des problèmes qu'elle rencontrera. Parlons maintenant de son maintien à domicile. Elle aurait besoin d'un service 24 heures / 24, 7 jours / 7 mais le gouvernement du Québec, dans sa grande générosité, ne lui accorde que 35 heures par semaine à 12\$ l'heure soit environ 22 000\$ par année afin qu'elle puisse embaucher un préposé. Se voyant prise de tous bords, tous côtés, elle se voit invitée à aller habiter en CHSLD où toute liberté lui sera retirée. Un seul bain par semaine lui sera permis, elle devra se lever, se coucher, manger, aller à la toilette à des heures strictes et non-négociables et tout ça, pour une modique somme de 90 000\$ par année. Une réflexion s'impose, n'est-ce pas ?

Chers lecteurs et lectrices, sachez que l'État québécois vous tient volontairement dans l'ignorance et puisqu'il est difficile pour les personnes handicapées de se faire entendre, vous devinez qu'il est facile d'abuser de ces citoyens de deuxième classe desquels je fais partie.

Les personnes handicapées ne veulent pas mourir, ne veulent pas exister. Elles veulent vivre.